vinetur

Brau Union ne devrait pas connaître de décision antitrust en Autriche avant 2027

Un accord avec l’autorité autrichienne de la concurrence pourrait éviter une longue procédure pour abus présumé de position dominante

samedi 21 novembre 2026



Brau Union, le brasseur détenu par Heineken, ne devrait pas recevoir de décision définitive dans son affaire antitrust en Autriche avant 2027 si les discussions en vue d'un accord avec les autorités de régulation n'aboutissent pas.

L'affaire porte sur des accusations d'abus de position dominante sur le marché autrichien visant Brau Union. Selon Brauwelt International, une dernière audition de témoin est prévue le 26 novembre. Des médias autrichiens, cités par la publication professionnelle, ont indiqué que Brau Union et l'Autorité fédérale de la concurrence autrichienne (BWB) discutent d'un accord depuis la fin de l'été.

Si ces discussions échouent, une décision en 2027 devient de plus en plus probable, selon l'article. Aucun accord n'a été annoncé et aucun détail supplémentaire n'a été donné sur les conditions examinées ni sur la proximité d'un accord entre les parties.

Le calendrier importe, car l'audition du 26 novembre semble être la dernière audition de témoin prévue dans l'affaire. Deux issues sont donc possibles : un accord négocié entre le brasseur et l'autorité, ou une décision formelle à une date ultérieure. Dans les deux cas, les conséquences pourraient dépasser le cadre des entreprises directement concernées, car les affaires de concurrence impliquant un grand brasseur peuvent influer sur le fonctionnement du marché.

Brau Union est la filiale autrichienne de Heineken. La procédure retient l'attention du secteur brassicole parce qu'elle porte sur une position dominante présumée sur le marché. Un accord pourrait régler le différend sans attendre une décision de justice en 2027. En l'absence d'accord, l'affaire se prolongerait et l'incertitude juridique perdurerait pour l'entreprise, ses partenaires commerciaux et ses concurrents.

Le différend a également des implications plus larges pour le secteur des boissons en Autriche. Un éventuel accord ou une décision ultérieure pourrait contribuer à définir les limites des pratiques commerciales des grands brasseurs et influer sur l'accès au marché des petites entreprises brassicoles et des distributeurs. L'affaire est donc importante non seulement pour Brau Union et Heineken, mais aussi pour les autres entreprises qui vendent des boissons, les distribuent ou sont en concurrence sur le marché autrichien.

Pour l’heure, l’attention se porte sur le 26 novembre, date prévue de la dernière audition de témoin. Ensuite, la question sera de savoir si les discussions en vue d’un accord avec la BWB peuvent aboutir. Dans le cas contraire, l’affaire devrait déboucher sur une décision en 2027.